

Ursupation d'identité

Par **Dimitri2910**, le **15/05/2019** à **10:40**

Bonsoir je me suis fait passer uniquement par internet pour un medecin. Je nai pas escroque de l'argent a des personne je sais que je nai pas fait de victime jai seulemrent parler a des personne sur des reseau sociaux. Jai ete audionne par la police jai reçu une convocation devant le procureur de la republique jaimerais savoir si je risque la prison ? Jai reconnu les fait dis la verite a la police. Dois je prendre un avocat je nai pas les moyens financier mais rien.merci de votre repon